

**Aristote. *Éthique à Eudème*. Introduction, traduction, notes et indices par Vianney Décarie. Avec la collaboration de Renée Houde-Sauvé. Paris et Montréal, Librairie J. Vrin et Presses de l'Université de Montréal, 1978, 236 p. (Bibliothèque des textes philosophiques)**

Georges Leroux

Volume 10, numéro 1, avril 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/203219ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/203219ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Leroux, G. (1983). Compte rendu de [Aristote. *Éthique à Eudème*. Introduction, traduction, notes et indices par Vianney Décarie. Avec la collaboration de Renée Houde-Sauvé. Paris et Montréal, Librairie J. Vrin et Presses de l'Université de Montréal, 1978, 236 p. (Bibliothèque des textes philosophiques)]. *Philosophiques*, 10(1), 177–180. <https://doi.org/10.7202/203219ar>

## COMPTES RENDUS

ARISTOTE. *Éthique à Eudème*. Introduction, traduction, notes et indices par Vianney DÉCARIE. Avec la collaboration de Renée Houde-Sauvé. Paris et Montréal, Librairie J. Vrin et Presses de l'Université de Montréal, 1978, 236 p. (Bibliothèque des textes philosophiques)

par Georges Leroux

L'étude de la philosophie morale d'Aristote ne saurait se limiter au texte de l'*Éthique à Nicomaque*. Il n'y a plus aucun doute sérieux sur l'authenticité des huit livres de l'*Éthique à Eudème* et il était plus que temps de fournir au lecteur de langue française une traduction plus précise et surtout plus commode d'accès que celle de Barthélémy Saint-Hilaire (1856). C'est ce travail que nous donne Vianney Décarie. On y trouvera une introduction excellente, qui fait le point sur les travaux concernant EE (*Éthique à Eudème*), une bibliographie et surtout un ensemble de notes infra-paginales qui, sans être un commentaire détaillé du texte, soulignent toutes les embûches de l'interprétation et résument l'état de la recherche. Il est vrai que cette traduction ne résout pas tous les problèmes, notamment les problèmes de reconstitution du texte, particulièrement épineux dans le livre VIII, mais chaque fois qu'une décision difficile devait être prise pour une lecture au détriment d'une autre, des justifications précises et détaillées sont fournies en bas de page. Je me suis trouvé à quelques reprises en désaccord avec le traducteur, mais rarement capable de proposer une lecture meilleure ou qui tienne compte de l'ensemble des difficultés.

Dans son introduction, V. Décarie évoque l'histoire de la discussion concernant les rapports de EE et EN (*Éthique à Nicomaque*). On sait que les livres IV, V et VI de EE sont identiques aux livres V, VI et VII de EN. Existe-t-il ou non une rédaction antérieure à l'autre ? Ce problème a, depuis la parution du livre de M. Décarie, reçu un traitement informatique intéressant dans les recherches d'A. Kenny. On doit malheureusement à l'honnêteté de dire que la question n'a guère progressé, malgré le caractère péremptoire des conclusions de Kenny<sup>1</sup>. Décarie est donc prudent et se contente de

---

1. Antony KENNY, *The Aristotelian Ethics. A Study of the relationship between the Eudemian and Nicomachean Ethics of Aristotle*. Oxford, Clarendon Press, 1978.

mentionner les positions possibles (pp. 11s). Je crois, personnellement, que l'étude de Rowe<sup>2</sup> fournit encore le meilleur état de la question.

Le texte utilisé pour la traduction est celui de Susemihl (Teubner, 1884), mais l'A. a bénéficié de plusieurs communications de la part de ceux qui travaillent à de nouvelles éditions critiques, soit Mrs Mingay (Oxford Classical Texts) et M. Lavielle (Collection Budé). Les passages difficiles se trouvent donc assortis de suggestions de lecture souvent très riches. La traduction de l'ensemble de EE est la responsabilité de M. Décarie ; on doit noter cependant que Madame Houde-Sauvé, qui a soutenu une thèse de troisième cycle à l'Université de Montréal sur le livre VII (*La philia*), a fourni une première traduction des livres II, III et VII. Les lecteurs intéressés par la discussion du livre sur l'amitié pourront se reporter à cette thèse de R. Houde-Sauvé. Il s'agit d'une étude faite à partir de la psychologie contemporaine ; on y trouvera quantité de remarques intéressantes sur les relations humaines dans l'antiquité.

Sur plusieurs points, la traduction de M. Décarie et les notes qui l'accompagnent permettent de préciser la méthode d'Aristote dans le domaine moral et de mieux apprécier la richesse de son apport. J'en mentionnerai ici quelques-uns. Par exemple, en 1215b26 et ss, Aristote procède à la détermination des « biens de la vie », pensés de telle façon que la vie paraisse désirable ou non. Ce passage fait appel à une hypothèse dont on ne trouve pas de lieu parallèle chez Aristote ; il s'agit de l'abstraction mentale de la somme des actes de l'humanité accomplis sans finalité directe. Aristote ajoute à cette représentation la notion d'un temps infini et se demande si cela suffit pour décider de vivre ou de ne pas vivre. Cette procédure philosophique est d'un intérêt considérable ; elle n'a recours ni à la division, ni à l'analyse du langage, mais à un expériment mental d'un haut degré d'abstraction. Cet exemple n'est pas le seul à témoigner de la richesse méthodologique de l'*Éthique à Eudème*. On y retrouve de remarquables analyses procédant par division, dont la complexité, surtout dans le cas de la théorie de l'action, a été bien mise en relief par les études de A. von Fragstein<sup>3</sup>. Le livre II en est rempli, et il faut remercier V. Décarie d'avoir insisté dans sa traduction sur le caractère systématique de cette méthode.

Je crois utile également de souligner la richesse de EE pour les questions de théorie de l'action en général, et particulièrement en ce qui concerne ce que nous appelons la question du « sujet ». L'*Éthique à Nicomaque*, notamment au livre III, contient certes de beaux développements sur la responsabilité, mais rien qui se compare aux analyses détaillées de EE sur la nécessité, la contrainte, le choix volontaire. Dans son livre récent sur la volonté chez Aristote, A. Kenny a bien mis cela en lumière. Il faut ici regretter que la traduction de Décarie ait laissé subsister un certain flottement dans la

- 
2. C.J. ROWE. *The Eudemian and Nicomachean Ethics : A Study in the Development of Aristotle's Thought*. Cambridge, 1971.
  3. A. von FRAGSTEIN. *Studien zur Ethik des Aristoteles*. Amsterdam, 1974.

traduction des termes techniques. Malgré les remarques de la note 94(1223b15ss), on peut maintenir une certaine systématique. Il y avait moyen de faire plus précis.

Une des difficultés qui subsistent dans la traduction de V. Décarie compte sans doute parmi les plus retorses du texte d'Aristote : il s'agit de l'expression qui qualifie le rapport de la vertu éthique à la peine et au plaisir. En 1221b37, par exemple, on lit que « toute vertu éthique *porte sur* des plaisirs et des peines ». (Voir également 1222a1, où l'expression est reprise.) Le grec indique cette relation par une préposition ; la traduction proposée représente une délimitation intellectuelle de cette relation beaucoup trop forte. Cet exemple est caractéristique des difficultés d'une traduction d'Aristote, car elle fait s'engouffrer dans une préposition toute la méthode philosophique. Que signifie en effet la relation d'un concept moral à l'expérience qu'il est censé mesurer ou régler ? La préposition grecque n'indique qu'un rapport indéterminé : avoir affaire à, avoir trait à. Par contre, ce rapport indéterminé constitue la délimitation de tout l'espace de la philosophie morale. Comment rendre cela ?

Sur le plan de la métaphysique, le texte d'EE contient quelques passages singuliers. Par exemple, le passage du livre VII, 1244b sur l'auto-suffisance de la divinité (*autarkeia*). Décarie propose une note sur ce passage qui renvoie à un autre « discours ». Quel que soit ce discours, le passage de EE est unique et Décarie a raison d'insister sur son importance (voir ses notes 222 et 229). C'est aussi le cas du passage du livre VIII sur le service de la divinité. Ce dernier livre est d'une incroyable difficulté, surtout en raison de la corruption du texte. On ne peut pas dire que la traduction de Décarie le rend lisible. Elle permet seulement de mesurer dans des notes très documentées l'ampleur de la difficulté, et de voir dans quelle direction pourrait être tirée telle ou telle interprétation de la métaphysique selon les différentes lectures du texte de ce livre.

On pourrait, bien entendu, faire grief à l'auteur de plusieurs choix de traduction. « *Éthos* » traduit en 1220a12 par « tenue éthique », au lieu tout simplement de « caractère » m'a laissé perplexe. La traduction de « *ergon* » par « fonction » ou par « œuvre » pose beaucoup de problème, surtout quand il s'agit de métaphorisation très primitives de concepts abstraits. De même pour « *boulèsis* » traduit par « vœu » ; il me semble qu'il y a là un certain appauvrissement, un dessèchement. En 1227b14, « *orthos* » peut-il être traduit par « correct » ? En 1228a23, il est question de « *médiétés délibératives* » ; pouvait-on faire sans ce *charabia* ? En 1231b31, « *illibéral* » pour « *aneleutheros* » ? En 1232a37 et b2, la traduction évite de problématiser le rapport de la « vertu » aux vertus particulières. Tout ce chapitre, il faut le dire, est très difficile. En 1238a 10, y avait-il moyen de traduire sans connotation métaphysique le terme « *energein* » ? Ces quelques exemples donnent simplement la mesure du texte qu'affronte le traducteur d'Aristote.

Je noterai enfin, pour terminer, que les notes de cette traduction sont remplies de bonnes surprises. On y trouve d'abord des développements sur le rapport de ce texte à Platon ou encore à d'autres traités d'Aristote, plus abondants souvent que ce qui était requis. Ensuite, M. Décarie a jugé honnête de consigner en note ses hésitations ; il doit en être remercié. Ceci permet de faire son chemin dans la traduction de manière personnelle. Enfin, quelques notes sont d'un intérêt philosophique exceptionnel ; par exemple sur 1217b35, concernant l'unité du bien et de la science du bien ou encore sur *phronesis* en 1214a33. Il y a peu de notes de critique textuelle, mais on ne trouvera rien à redire à la note 74 sur 1222a41.

Département de philosophie  
Université du Québec à Montréal